

Assas

Session : Janvier 2017

Année d'étude : Troisième année de Licence Droit

Discipline : *Droit international public I*
(Unité d'Enseignements Complémentaires 1)

Titulaire du cours : M. le professeur Denis ALLAND

Document autorisé : Denis Alland, *Manuel de droit international* PUF - Les surlignages et post-it dans le livre sont autorisés, à l'exclusion de notes substantielles personnelles, manuscrites ou dactylographiées, de toutes photocopies, ou pages imprimées arrachées à, ou découpées dans, l'ouvrage autorisé et de tous les instruments et documents électroniques.

Traitez les six questions suivantes :

Question n° 1 (1,5 points) – La fin du traité

Question n° 2 (1 point) – La thèse du Maroc dans l'affaire du *Sahara occidental*

Question n° 3 (2,5 points) – Questions de droit international posées par l'adoption de la loi « Sapin 2 »

Question n° 4 (2 points) – Le droit international reconnaît-il un droit à l'autodétermination en dehors de cas de décolonisation ?

Question n° 5 (1 point) – Le retrait des réserves du Rwanda dans l'affaire des *Activités armées sur le territoire du Congo*

Question n° 6 (2 points) – La procédure de légalisation et la coutume internationale en droit français
